

**Direction des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi**

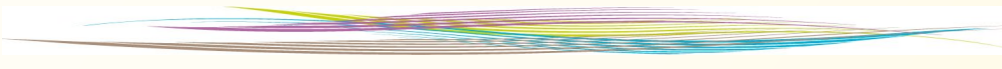


**PREFECTURE DE LA MARTINIQUE**

# **DIECCTE MARTINIQUE**

**Note Conjoncturelle  
du 07 juillet 2016**





La population de la Martinique est estimée à 378 243 habitants. La densité de la population est élevée et concentrée au centre de l'île. La Martinique se caractérise par la diminution et le vieillissement de sa population, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent près du quart de la population.

Le tissu économique de la Martinique est essentiellement basé sur les activités du secteur tertiaire (87,3 % des actifs occupés en 2015). Selon l'INSEE, 36 801 établissements composent le tissu productif (81 % pour le secteur marchand). Un salarié sur deux travaille dans un établissement de 50 salariés et plus. 80 % des établissements comportent moins de dix salariés et concentrent le quart des salariés.

L'administration capte un quart de la population active, la masse salariale versée y est également plus importante.

La population active baisse. Elle est de 155 600 personnes (chômeurs, salariés et non salariés), la Martinique comptait 75 930 salariés en 2010, dont 73,3% pour le secteur tertiaire, l'agriculture et la pêche représentaient 5,6% et l'industrie 8,7% (16 % en France métropolitaine). Le bassin du centre de la Martinique concentrait 66,4% de l'ensemble des salariés, le bassin Nord Atlantique, 11,7%, le bassin Nord Caraïbe, seulement 2,6%, et le bassin du Sud, 19,2 %.

L'activité économique en Martinique reprend des couleurs .Les voyants de l'économie martiniquaise virent peu à peu au vert. Le taux de chômage continue de baisser pour s'établir à 18,9%, soit 3 points de moins que le Guyane et près de cinq points de moins que la Guadeloupe. Tiré par l'agroalimentaire, l'emploi salarié marchand progresse de 1,5%. La consommation des ménages est encouragée par une inflation quasi nulle en 2015 et par la forte baisse des prix des carburants (-8,4%). La construction de logement augmente de 3,8%.

Au premier trimestre 2016, l'activité économique est globalement bien orientée. Le climat des affaires se stabilise, l'indicateur du climat des affaires se maintenant au-dessus de sa moyenne de longue période, pour le cinquième trimestre consécutif. La consommation des ménages donne quelques signes de redressement: progression du chiffre d'affaires des hypermarchés (+0,9%), augmentation des importations des biens de consommation (+3,4%), et des biens d'équipement électrique et ménager (+1,9%), mais baisse des ventes de véhicules particuliers(-11,9%). Parallèlement, les prévisions d'investissements sont stables. Le marché du travail offre quelques signes encourageants. Sur le plan sectoriel, l'activité est favorable pour le commerce et le tourisme, alors que la situation demeure dégradée pour le BTP

En effet, après l'éclaircie apportée par le chantier du TCSP, l'activité s'est essouffée en 2015. Les permis accordés pour la construction de logements progressent, mais les ventes de ciment sont en repli (-1,6% sur un an, à 179 369 tonnes). Malgré certains chantiers en cours, la situation du secteur reste très fragile et l'absence de visibilité quant à la programmation de nouveaux projets d'envergure laisse craindre de nouvelles difficultés.

L'activité touristique se dynamise, et connaît un nouveau regain, avec une fréquentation de la fréquentation touristique (+9% soit 771 121 visiteurs) Ce résultat tient, pour l'essentiel à la croissance du nombre de croisiéristes (+26,4%). Malgré l'amélioration de la fréquentation observée en 2015, le nombre de visiteurs demeure en deçà des performances des années 90.

Parallèlement, les banques poursuivent leurs efforts de financement de l'économie. L'encours bancaire de l'ensemble des agents économiques continue de progresser, notamment les crédits à l'habitat des ménages et les crédits d'investissement des entreprises et des collectivités

Nous pouvons constater une baisse de 16 % des licenciements économiques entre 2011 et 2012 et de 11 % entre 2012 et 2013, La baisse des licenciements économiques est de – 14% entre 2014 et 2015. Cette baisse se poursuit en 2016..

En Martinique, le nombre de demandes de ruptures conventionnelles enregistrées par la DIECCTE est de 1 530 en 2012, 1733 en 2013, 1788 en 2014 et de 1 871 en 2015. Pour les premières semaines de l'année 2016, la DIECCTE a enregistré 978 demandes au 07 juillet

La création d'entreprises augmente en Martinique puisque 907 entreprises ont été créées au 1er trimestre 2016, soit une hausse de 14 % par rapport au 4ème trimestre 2015. Cette augmentation résulte principalement du dynamisme des créations d'entreprises individuelles (+19%). Il est à noter que le nombre de défaillance d'entreprises pour la premier trimestre 2016 est de 360 en Martinique.

Seule le Guyane enregistre une baisse de la création d'entreprise (-12%). En Guadeloupe la hausse est de 0,4% et de 13 % en France entière.

La filière nautique reste un secteur économique incontournable avec environ 260 entreprises qui emploient plus de 900 salariés et réalisent un chiffre d'affaires global estimé à plus de 63 millions d'euros. Elles s'inscrivent dans une dynamique porteuse du développement de l'économie bleu. Un gisement potentiel d'activités et d'emploi très important qui dépend aussi d'une volonté politique ...

Plus généralement, la très faible structuration des principaux secteurs de l'économie martiniquaise du fait de la faible structuration des branches professionnelles et du peu d'appétence des entreprises martiniquaises à penser et à agir collectivement constitue un obstacle structurel majeur dans l'accompagnement de son développement sur des secteurs en croissance (services à la personne) ou émergents et qu'il convient de soutenir, (développement durable), comme ceux en difficulté, dont il convient d'accompagner le changement de modèle économique ou de soutenir l'effort nécessaire de renforcement et d'évolutions de compétences (tourisme).

Il bon de noter également que l'élan suscité en 2015, notamment par l'évolution institutionnelle, est freiné du fait des délais nécessaires à la mise en place opérationnelle de la nouvelle Collectivité Territoriale de la Martinique. Dans ces conditions l'absence de visibilité quant à la programmation de nouveaux projets d'envergure et les anticipations plus pessimistes des professionnels laissent à penser que l'année 2016 sera une année de transition.

*(Source IEDOM et INSEE)*